

*COMITE NATIONAL DE ROLLER IN LINE HOCKEY*

# **DOSSIER EQUIPEMENT ROLLER IN LINE HOCKEY**



MODIFICATIONS AU 17/02/2006

## AIRE DE JEU

### Dimensions de la piste

Les dimensions minimales sont : 40 m x 20 m avec un maximum de 60 m x 30 m.  
En France, pour les divisions nationales, dimensions recommandées : 50 m x 25 m.  
Il faut cependant conserver la proportion de :  
Longueur = largeur x 2



### Revêtement

Le sol doit être réalisé de telle sorte qu'il soit homogène dans sa constitution et d'une rigoureuse planimétrie.

### Matériaux utilisés :

- Les sols plastiques démontables (spécifiques pour le roller in line hockey)
- Les sols en résine (spécialement adaptés à la pratique du roller)
- Les sols en parquet.
- Les sols en béton (spécialement adaptés à la pratique du roller)

### Couleur :

Aucun coloris particulier n'est imposé pour la réalisation du revêtement des terrains. Toutefois, il est conseillé de choisir des coloris clairs permettant d'assurer une bonne visibilité du palet, sachant que la surface doit être d'une couleur unie: les tracés devant être traités d'une autre couleur.

## Tracés

### Territoire de but :

Les cages sont placées face à face à chaque extrémité du terrain. La distance entre les lignes des buts et l'extrémité du terrain est de 3 m à 4,50 m selon la dimension du terrain.

Le territoire est délimité devant chaque cage par un rectangle de 2,45 m sur 1,20m. La ligne de ce rectangle mesure 5cm de large (voir croquis).

### Points d'engagement :

- 5 points d'engagement sont tracés dont un central
- Le diamètre de chaque point d'engagement est de 30 cm de diamètre.
- Le rayon du cercle autour du point d'engagement est de 3 m à 4,50 m suivant la dimension du terrain.
- Les points d'engagement en zone se situent entre 4 à 4,50 m à partir de la ligne de but à 6 à 6,50 m à partir du centre du terrain selon la dimension du terrain.

### Zone des arbitres :

Une ligne en forme de demi-cercle, d'un rayon de 3 m doit être marquée au sol, devant la table de marque.



## Croquis en cours de réalisation

## EQUIPEMENT DU TERRAIN

Ce sont les matériels indispensables à la pratique du jeu dans des conditions optimales de sécurité pour les joueurs et le public.

### Pourtour de la piste

#### Balustrades :

Le pourtour de la piste est ceint obligatoirement d'une balustrade d'une hauteur comprise entre 1m10 et 1m20. Les coins de la piste sont en forme de quarts de cercles d'un rayon proportionnel à la dimension de chaque piste. L'objectif est de faciliter la circulation du palet. La balustrade sera de préférence de couleur claire pour bien repérer le palet.

La balustrade est réalisée à partir de panneaux de plexiglass ou de polyéthylène ou de contre-plaqué résistant aux chocs montés sur une ossature en bois ou en métal. Dans le but de renforcer et de protéger la partie inférieure de la balustrade (la plus exposée au choc du palet), il est préconisé la pose d'une plinthe d'usure de 20 cm de hauteur sur le pourtour.

Cette balustrade peut être fixe ou démontable.

#### Portillons :

Des portillons à ouverture vers l'extérieur du terrain sont nécessaires pour accéder à l'aire de jeu pendant les rencontres. La largeur minimale de chaque portillon est d'1m20. Nettoyage et entretien nécessitent un accès spécifique de dimension adaptée. Ces portillons permettent l'accès sur le terrain aux 2 équipes pendant la rencontre.

#### Protection du public :

Elle est assurée par la balustrade et complétée par un système (plastique, verre trempé, filets ou autres) placé sur toute la largeur du terrain au droit de la balustrade et débordant d'au moins 2 mètres sur les parties latérales.

La hauteur à prévoir est fonction de l'aménagement de la salle (vitrage, public, etc...). La hauteur préconisée est de 3 m minimum au-dessus de la balustrade.



### Cages de but

La cage est rectangulaire. Pour des raisons de sécurité, les cages ne doivent pas être fixées au sol.

#### Dimensions intérieures de la cage :

- ✚ Hauteur : 105 cm
- ✚ Largeur : 170 cm
- ✚ Profondeur de la partie supérieure : 65 cm
- ✚ Profondeur de la partie inférieure : 92 cm

La structure est en tubes d'acier dont l'épaisseur se situe entre 3 et 5 mm. Les parties supérieures de la cage ne doivent pas présenter d'angles saillants.

#### Dimension des tubes :

- ✚ Partie frontale (poteaux et transversale) : 7,5 cm
- ✚ 5 cm d'épaisseur pour les autres tubes

Les poteaux et la transversale sont peints en orange fluo, alors que toutes les autres parties de la structure sont blanches.



#### Filet de la cage :

Un filet très résistant et d'une maille maximum 25x25 mm, de manière à ce que le palet ne passe pas au travers et suffisamment solide pour supporter les tirs les plus puissants recouvre la cage (filet métallique interdit).

#### Filet flottant :

Un filet flottant pour éviter les rebonds est :

- ✚ Suspendu à l'intérieur et en haut de la cage à 45 cm de profondeur (mesure prise depuis la barre transversale supérieure de la cage).
- ✚ Attaché à la cage, uniquement par sa partie supérieure.
- ✚ Dimension du filet :
  - Largeur : 180 cm
  - Hauteur : 110 cm

Ce filet en coton de couleur blanche est plus fin que celui utilisé pour l'extérieur de la cage.

## AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'AIRE DE JEU

### Le tableau d'affichage électronique :

Il visualise le score, le temps de jeu, pénalités en cours et possède une sirène pour annoncer la mi-temps et la fin du match. Ce tableau d'affichage est placé pour être visible par le plus grand nombre de personnes (public, joueurs).



### La table de marque :

Isolé du public et des joueurs, elle permet aux marqueurs et aux chronomètres d'assurer leurs fonctions avec une neutralité et une sécurité parfaite. Elle est située en face du point d'engagement central, accolée à la balustrade.

### Banc des joueurs :

Des sièges ou des bancs pour l'usage de chaque équipe, appelés « banc des joueurs ». Permettent d'accueillir au moins 16 personnes. Ils sont attenants à la piste, le plus près possible du milieu du terrain et près de l'accès aux vestiaires et isolés du public.

### Banc des pénalités :

Des sièges ou des bancs pour l'usage des joueurs pénalisés appelés « banc des pénalités » permettent d'accueillir entre 2 et 4 personnes. Ils sont situés de chaque côté de la table de marque.



### Croquis en cours de réalisation

## VESTIAIRES ET INFIRMERIE

Chaque vestiaire équipé de douches a une capacité d'accueil de 16 joueurs et leur matériel. Deux vestiaires au minimum sont nécessaires. En cas de programmation successive de rencontres, 4 vestiaires minimum sont requis pour faciliter l'organisation. Un vestiaire séparé est prévu pour les arbitres officiels.

Une infirmerie ou, à défaut, un lieu spécifique pour assurer les soins est fortement recommandé. Se référer aux normes en vigueur relatives à la construction.

## GRADINS

Le développement rapide du roller in line hockey entraîne un engouement du public, donc la nécessité de gradins pour les spectateurs. Les cahiers des charges des manifestations proposent une capacité d'accueil en fonction du niveau des compétitions.

## ECLAIRAGE

Le terrain est équipé d'un système d'éclairage. La qualité de cet éclairage est déterminée par le niveau d'éclairement exprimé en lux. Elle se caractérise par les niveaux d'éclairement vertical et horizontal, l'uniformité et l'aspect visuel du terrain (Se référer aux normes en vigueur relatives à l'éclairage des salles sportives).

Le niveau d'éclairage minimum optimal est de 500 lux à un mètre du sol.

## CHAUFFAGE

La salle doit être équipée d'un système pour éviter toute condensation sur le sol, qui empêcherait le déroulement de la rencontre.

**Nota:** Les installations sportives utilisées lors des rencontres nationales ou internationales sont soumises à des réglementations particulières. Ces exigences sont intégrées à un cahier des charges plus général lié à l'organisation de telles manifestations sportives.

Les normes sur les terrains fixent les conditions nécessaires à la pratique du jeu. Elles n'imposent en aucun cas le choix d'un matériel ou d'un matériau déterminé. Actuellement, aucun constructeur, aucune marque ni procédé de construction ne sont homologués ou agréés par la Fédération Française de Roller Skating..